

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : FINANCES  
LOCALES

Sous matière :  
SUBVENTIONS

Séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2021,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**OBJET :  
SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNEL-  
LES 2021 A  
VERSER**

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, ROSSICH Thierry, KUFEL Zohra, MONDRAGON Gérard,

Formant la majorité des Membres en exercices.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL  
EN DATE DU : 07.12.2021

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 07.12.2021

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **22 DEC. 2021**

**Procurations :**

M. DEMANGEOT François donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
M. BARBAUD Pierre donne procuration à M. MAUGARD Patrick,  
M. PERLES Bruno donne procuration à Mme ESCAFRE Elisabeth,  
Mme SANTINI Delphine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme GRANIER Priscillia donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,  
Mme GAÏANI Audrey donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme LACOMBE Martine donne procuration à M. ROSSICH Thierry,

**Absents :**

Mme CAFFIER Karole,

Secrétaire : M. ASENSIO-VERGNES Nicolas,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de verser une subvention  
exceptionnelle à :

- « Castelnaudary Volley Club » (Trophée Grand Sud 2021) pour un  
montant de 800 €.
- « Artistes peintres du Lauragais » (Ateliers Ruche des Arts) pour un  
montant de 500 €.

Après avis de la Commission des Finances en date du 9 décembre 2021,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 800 € au Castelnaudary Volley Club et 500 € aux Artistes Peintres du Lauragais.

**PRECISE** que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2021 sur la nature 6574.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 13 décembre 2021

Le Maire,



Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :  
**22 DEC. 2021**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**21 DEC. 2021**  
Par publication le :  
**22 DEC. 2021**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le



ID : 011-211100763-20211213-DB2021315-DE